



Comm. VA Wereldhave Belgium SCA
Openbare Gereglementeerde Vastgoedvennootschap
Société Immobilière Réglementée publique

**WERELDHAVE
BELGIUM**

Information réglementée

11/02/2015 - embargo jusqu'à la clôture de la bourse (17h40)

**Les informations figurant ci-dessous ne peuvent être diffusées
dans aucune autre juridiction que la Belgique**

**RESULTATS DEFINITIFS DE L'OFFRE DE SOUSCRIPTION PUBLIQUE A UNE
AUGMENTATION DE CAPITAL**

**A L'ISSUE DU PLACEMENT PRIVE REUSSI DES SCRIPTS, LES ACTIONNAIRES
EXISTANTS SE SONT DES A PRESENT ENGAGES A SOUSCRIRE 100% DE L'OFFRE
PUBLIQUE**

Wereldhave Belgium annonce qu'à l'issue de l'offre en souscription publique portant sur l'augmentation de capital et le placement privé réussi des scripts, les actionnaires existants et les nouveaux investisseurs s'engagent dès à présent à souscrire 100% de l'offre publique. Le présent communiqué de presse comporte une modification du calendrier prévisionnel repris dans le Prospectus, dès lors que les résultats définitifs de l'offre de souscription publique à l'augmentation de capital ainsi que les résultats nets de la vente des scripts sont annoncés dans le présent communiqué de presse du 11 février 2015 et non dans un communiqué de presse du 12 février 2015, tel que repris dans le Prospectus et le communiqué de presse du 26 janvier 2015.

Aujourd'hui, le 11 février 2015, les 329.930 droits de préférence non exercés (scripts) ont été proposés aux investisseurs institutionnels via une procédure de placement privé rapide de scripts. Les investisseurs qui acquièrent ces scripts, se sont irrévocablement engagés à exercer les scripts et à souscrire une (1) action nouvelle à € 79,25 contre dix (10) droits de préférence sous la forme de scripts. Le produit brut de l'offre est de 49.992.405,75.

Le produit net (après déduction de certains frais) qui revient aux détenteurs de droits de préférence non exercés, s'élève à € 2,27 par coupon n° 18. Ce montant sera en principe disponible et payé à partir du 16 février 2015 contre remise du coupon n° 18.

Le paiement du prix de souscription, la constatation de l'augmentation de capital et la cotation des actions nouvelles sur Euronext Bruxelles devraient avoir lieu le 16 février 2015. A l'issue de cette opération, le nombre d'actions Wereldhave Belgium en circulation passera de 6.308.198 à 6.939.017.

Vilvorde, le 12 février 2015.



WERELDHAVE BELGIUM

Pour la SCA Wereldhave Belgium, son Gérant statutaire, la SA Wereldhave Belgium, représentée par son représentant permanent, M. Dirk Anbeek

Pour toute information complémentaire: L. Plasman / E. De Landtsheer +32 2 732 19 00
investor.relations@wereldhavebelgium.com

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente de titres ni une invitation à faire une offre d'achat de titres de Wereldhave Belgium SCA. Aucune vente de titres n'aura lieu dans une quelconque juridiction où pareille offre, invitation ou vente serait illégale sans enregistrement ou approbation préalables conformément à la législation financière de cette juridiction. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente de titres aux États-Unis d'Amérique, au Canada, Australie ou au Japon. Les titres n'ont pas été et ne seront pas enregistrés dans le cadre de la loi US Securities Act de 1933 et de ses amendements ; ils ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis d'Amérique sans enregistrement ou exemption adéquate d'enregistrement.

Aucune communication ni information sur l'augmentation de capital de Wereldhave Belgium SCA ne peut être diffusée dans le public des juridictions autres que la Belgique qui exigent à cet effet un enregistrement ou une approbation préalables. Aucune démarche n'a été ni ne sera entreprise en relation avec l'offre des droits de préférence, des scripts ou des actions en dehors de Belgique, dans une quelconque juridiction où pareilles démarches seraient requises. L'émission, l'exercice ou la vente des droits de préférence, les scripts, la souscription ou l'achat des actions, des droits de préférence et des scripts sont soumis à des restrictions légales ou réglementaires particulières dans certaines juridictions. Wereldhave Belgium SCA ne peut être tenue pour responsable d'une violation de ces restrictions par une personne quelconque. Le présent communiqué n'est pas un document d'offre ni un prospectus en relation avec une offre de titres de Wereldhave Belgium SCA